

PERIGNY, le 27 octobre 2006

Subdivision Environnement industriel,  
Ressources minérales et Energie  
Z.I. – 7, rue A. Bergès  
17184 PERIGNY CEDEX  
Tél. : 05.46.51.42.00 - Fax : 05.46.51.42.19  
Mél : sub17.drيره-poitou-charentes@industrie.gouv.fr

**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA  
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Malvaux Industries  
21 rue de la gare  
17330 LOULAY

**R A P P O R T**  
**de l'INSPECTION des INSTALLATIONS CLASSEES**

---

**OBJET** : Modification des conditions de fonctionnement de l'arrêté préfectoral du 19 novembre 1999 portant sur l'autorisation d'exploitation d'une usine de fabrication de contre plaqués sur le territoire de la commune de Loulay par la société Malvaux Industries.

**SOCIETE** : Malvaux Industries  
21 rue de la gare  
17330 LOULAY

---

Par transmission du 9 août 2006, Monsieur le Préfet de Charente-Maritime nous a communiqué le courrier de Malvaux Industrie relatif à la cession du site à la Holding Green Recovery et à la réactualisation de l'autorisation préfectorale.

**I – PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT**

La Sté Malvaux, créée en 1927 par Edouard Malvaux, exploitait une scierie de bois de pays et plus particulièrement de peupliers. En 1934 elle fabriquait des emballages sciés puis en 1954, elle s'est lancée dans la production de panneaux multiplis appelés « contreplaqués », activité qu'elle poursuit.

Depuis 1992, le contrôle de la société été mené par le groupe finlandais UPM Kymmene.

L'établissement fonctionne actuellement sous le régime de l'autorisation pour son activité de travail du bois rubrique 2410 et d'emploi de résines synthétiques rubrique 2661 (Arrêté Préfectoral du 19/11/1999).

Le 10 avril 2006 le groupe Kymmene à cédé le site de Loulay à la Holding Green Recovery.

Une nouvelle organisation est mise en place, elle est dirigée par Monsieur Didier Boudineau, nouveau Directeur Général.

La restructuration de l'entreprise à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2006 a pour conséquences :

- La modification de la dénomination sociale du site, nouvelle raison sociale (Malvaux Industries),
- la baisse de l'activité de fabrication de panneaux de contre plaqués,
- la réduction de l'effectif à 107 personnes,
- l'exploitant envisage la suppression du gardiennage en dehors des horaires de travail sachant que les installations seront arrêtées et l'alimentation électrique de l'atelier coupée. Les installations seront entièrement clôturées,
- la modification des horaires de fabrication qui seront en 2 x 8 (de 5h00 à 21h00), suppression du travail de nuit,

En conséquence, nous proposons de formaliser le changement de nom et de donner une suite favorable à la demande par arrêté préfectoral dont projet ci-joint, pris en application des dispositions de l'article 18 du décret 77-1133 du 21 septembre 1977 et après avis de la Commission Départementale de l'environnement des risques sanitaire et technologique.